

HAÏTI

COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°11

Du 1^{er} au 15 avril 2025



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

SOMMAIRE

3

Le Mot du Ministre

4

Participation d'Haïti au 9^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC)

6

Discours du Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, au 9^{ème} Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté des États latino-américains et caraïbes (CELAC).

9

Rencontre entre le Conseiller-Président Smith Augustin et le Secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro

11

Dialogue stratégique avec la diaspora haïtienne autour de la réforme constitutionnelle, des élections et de la participation effective des Haïtiens de l'étranger

13

Rencontre du Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin, avec la Junte Interaméricaine de Défense (JID)

14

Discours du Chancelier, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à l'occasion de la signature de l'accord de coopération avec la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope

16

Rencontre bilatérale entre le Ministre de l'Environnement et le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Haïti

17

Allocution de l'Ambassadeur Chenet St-Vil, Représentant permanent de la République d'Haïti auprès de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), à l'occasion de la remise de sa Lettre de Cabinet à la Secrétaire générale de la CARICOM

LE MOT DU MINISTRE



Chères lectrices, chers lecteurs,
Je suis heureux de l'attention que vous portez toujours aux efforts déployés par notre diplomatie dans la mise en œuvre d'une politique étrangère à la hauteur des ambitions de notre nation et capable de répondre aux défis auxquels notre pays fait face. La tâche est immense et ardue. Elle exige une disponibilité sans relâche mais surtout un patriotisme et un dévouement à faire face à toute épreuve.

Au cours de la première quinzaine de ce mois d'avril c'est surtout sur la scène régionale que nos efforts s'étaient concentrés avec notamment la participation d'Haïti au IXe Sommet de la Communauté des États de l'Amérique Latine et de la Caraïbe (CELAC) à Tegucigalpa (Honduras) les 9 et 10 avril.

La délégation haïtienne conduite par le Conseiller-Président Leslie Voltaire a envoyé un message clair aux pays de la région, leur demandant de prendre les mesures adéquates pour empêcher l'utilisation de leurs territoires comme points de transit ou d'envoi d'armes aux gangs qui sèment le deuil et la terreur en Haïti.

Parallèlement le Conseiller-Président Smith Augustin en visite à Washington s'est entretenu avec le Secrétaire général de l'OEA, M. Luis Almagro et d'autres interlocuteurs importants autour de la situation sécuritaire et humanitaire d'Haïti. Il a souligné le caractère transnational de la crise sécuritaire dont Haïti est victime. L'avenir de la région dépendra de sa capacité à accompagner les efforts de notre pays pour enrayer ce fléau.

Comme vous pouvez le comprendre, dans la conjoncture actuelle, la migration est à côté de la sécurité l'autre défi urgent qui s'impose à la diplomatie haïtienne. C'est donc avec un grand sens du devoir que j'ai moi-même répondu positivement à la demande de renouvellement de l'Accord de siège de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM), garantissant ainsi la continuité de sa présence dans notre pays. Par cet acte, le Gouvernement haïtien veut s'assurer de la bonne coopération qui existe entre l'OIM et Haïti, dans la perspective de la protection et l'accompagnement des migrants Haïtiens.

Enfin, chères lectrices, chers lecteurs, je vous invite à prendre connaissance dans ce numéro d'autres informations concernant les récentes actions entreprises par notre diplomatie.

Bonne lecture !

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
Ministre des Affaires étrangères et des Cultes



10 AVRIL 2025

Participation d'Haïti au 9^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC)



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire

Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, a conduit la délégation haïtienne qui a participé au 9^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC) qui s'est tenu à Tegucigalpa, Honduras, du 7 au 9 avril 2025.

Le Sommet a été présidé par le Président du Honduras, Son Excellence Madame Iris Xiomara Castro Sarmiento, en sa qualité de Président en exercice de l'organisation. Le Président colombien, Son Excellence Gustavo Francisco Petro Urrego, a succédé au Chef d'État hondurien à la présidence tournante

de la CELAC pour une période d'une année, avec comme objectif de « renforcer l'unité et la coopération » entre les membres de l'organisation.

Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, en a profité pour présenter aux dirigeants latino-américains et caribéens la situation sociopolitique générale d'Haïti caractérisée par une crise sécuritaire et humanitaire chronique qui impacte négativement tous les aspects de la vie nationale. Il en a appelé à la manifestation d'une solidarité régionale agissante envers Haïti dans le cadre d'une approche holistique et coordonnée pour aider les autorités en

»»» suite page 5

»»»» suite de la page 4



Les Ministres des Affaires étrangères au 9^{ème} sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de CELAC

place, à savoir le Conseil présidentiel et le Gouvernement de transition, à venir à bout de cette situation qui a trop duré et qui hypothèque gravement le devenir du pays. « Notre nation a besoin d'un sursaut de solidarité, d'actions concrètes pour combattre l'insécurité, et d'un appui réel pour reconstruire l'espoir », a souligné le Conseiller-Président.

Le Conseiller-Président Voltaire a surtout insisté sur l'impérieuse nécessité du renforcement de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS) en lui donnant tous les moyens financiers, matériels et logistiques appropriés afin qu'elle soit mieux à même d'appuyer toutes les actions et interventions des forces de sécurité publique nationales visant à neutraliser les groupes armés et à rétablir la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national. Il a également plaidé pour une coopération

régionale ciblée axée sur la réduction de la vulnérabilité des petits États insulaires qui sont très exposés aux désastres naturels et aux conséquences du changement climatique. Il a enfin sollicité l'engagement solidaire des États membres de la CELAC en faveur d'Haïti dans ses démarches visant à obtenir la restitution de la rançon de l'indépendance qui lui a été indument imposée par la France à travers la fameuse ordonnance royale du 17 avril 1825.

Le 9^{ème} Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Communauté des États latino-américains et caribéens (CELAC) a été conclu par l'adoption de la Déclaration de Tegucigalpa. Il s'agit d'une feuille de route visant à rapprocher davantage les peuples de l'Amérique latine et de la Caraïbe et à approfondir l'intégration régionale sur les plans politique et économique.

10 AVRIL 2025

Discours du Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, au 9^{ème} Sommet des Chefs d'État et de gouvernement des États membres de la Communauté des États latino-américains et caraïbes (CELAC)



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire

Excellence Madame Iris XIOMRA Castro, Présidente du Honduras et Présidente sortante Pro Tempore de la CELAC, Excellence Monsieur Gustavo PETRO, Président de la Colombie et Président entrant Pro Tempore de la CELAC, Excellences Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et Chefs de Gouvernement, Distingués délégués, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à ce 9^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CELAC. J'adresse mes félicitations à Son Excellence Madame Iris Xiomara Castro, Présidente du Honduras pour avoir assumé avec brio la Présidence Pro Tempore de la CELAC. Mes sentiments de

gratitude s'en vont au Gouvernement et à tout le peuple Honduriens pour la qualité de l'accueil et l'hospitalité réservée à ma délégation.

Je profite pour saluer le Président Colombien qui va assumer la prochaine Présidence Pro Tempore. Nous avons confiance en son leadership pour assurer la continuité de notre engagement collectif à maintenir la région Amérique Latine et la Caraïbe comme zone de paix, et pour faire avancer le débat sur les grandes questions d'intérêt pour la région.

Madame la Présidente, Mesdames Messieurs,

L'humanité vit une période de grande incertitude marquée par des défis immenses avec de graves répercussions pour la région. Certains états,

»»» suite page 7

»»»» suite de la page 6

parmi les plus vulnérables, voient de plus en plus compromettre leurs objectifs de paix, de stabilité et de développement. En pareille conjoncture, le rôle de la CELAC comme mécanisme régional de dialogue et de coopération se révèle de plus en plus incontournable.

La Déclaration de ce 9^{ème} Sommet, que nous appelons Déclaration de Tegucigalpa, à laquelle souscrit pleinement la République d'Haïti, permet de comprendre l'étendue des défis mais aussi la responsabilité avec laquelle ces questions sont abordées au sein de la CELAC. Le temps de parole qui m'est imparti ne me permet pas de les citer mais permettez que je précise qu'Haïti, mon pays qui depuis plusieurs années fait face à une crise à multiple facettes se trouve au cœur de ces défis.

Je me félicite de l'attention accordée à la situation d'Haïti au sein des forum de la CELAC, plus précisément ce IX^e Sommet. Ma délégation prend note, avec une grande satisfaction, des déclarations de bonne volonté et de manifestations de solidarité à l'endroit d'Haïti et de son peuple. Les besoins sont multiples mais je crois important de souligner que, selon ce qui est imposé par la conjoncture, il faut cibler en priorité le fléau le plus angoissant et le plus douloureux pour le peuple haïtien, à savoir l'insécurité. Les autorités haïtiennes, pour leur part, entendent mobiliser de grands moyens dans la lutte contre cette violence inouïe et aveugle qui s'attaque à la population et menace de compromettre l'agenda de la période de transition.

Ce qui est évident c'est l'impossibilité d'affronter seul ce défi, considérant surtout que cette violence exercée contre nos villes, nos quartiers et nos villages ne participe ni de notre culture ni des valeurs sur lesquelles notre nation a été construite. Personne ne peut ignorer que cette insécurité que nous vivons en Haïti est fabriquée et entretenue depuis l'extérieur par des forces obscures, à travers le trafic illicite de la drogue, des organes, des armes et des munitions. Il s'agit d'un défi énorme mais nous voulons nous

montrer à la hauteur de ce défi. Les dégâts sont catastrophiques et les pertes en vie humaine sont regrettables mais le peuple haïtien refuse de sombrer dans le fatalisme et n'entend pas renoncer à ses droits et ses aspirations légitimes à vivre paisiblement et vaquer en toute liberté à ses occupations sur tous les coins du territoire national.

Pour l'heure la situation demeure toujours préoccupante. Des secteurs importants de la capitale sont encore sous le contrôle des groupes armés. A travers les dernières avancées des groupes criminels, il apparaît évident le projet de déstabilisation économique, de décomposition du tissu social et de déconstruction institutionnelle. Mais nous sommes plus que jamais résolus, au niveau du Conseil Présidentiel de Transition, à faire échec à ce plan macabre et ignoble en maintenant le cap vers la réalisation du referendum constitutionnel et des élections qui permettront au peuple haïtien de choisir librement ses dirigeants.

Au moment où je vous adresse la parole, les valeureux policiers et soldats sont à pied d'œuvre dans la lutte contre les groupes criminels. Nous saluons le soutien important apporté dans cette lutte ardue par la Mission Multinationale d'Appui à la sécurité (MMAS), un soutien dont deux membres de la composante kenyane de cette Mission ainsi que de nombreux soldats et policiers haïtiens ont payé de leur vie. Nous saluons leur mémoire tout en profitant pour exprimer les profonds sentiments de reconnaissance du peuple haïtien aux Etats membres de la CELAC qui ont accepté d'intégrer la MMAS. Je cite nommément le Salvador, les Bahamas, le Guatemala, Jamaïque, Belize.

Je lance un appel à une solidarité agissante et une mobilisation des moyens pour aider Haïti à faire échec à ce projet de déstabilisation. Nous appelons nos partenaires de la CELAC à intensifier leur engagement en faveur d'Haïti, à travers un appui direct en matière de sécurité

»»»» suite page 8

»»» suite de la page 7

et une coopération accrue dans le domaine humanitaire pour contrer l'insécurité qui est à l'origine des migrations en masse vers l'étranger, comme à l'intérieur d'Haïti. Pour faire face aux exigences de l'heure, votre solidarité n'est pas seulement un acte de générosité, mais un investissement dans la stabilité et la prospérité de toute la région. Si ces groupes armés manipulés par des forces obscures atteignent leur objectif en Haïti, ce modèle dangereux risque de se répliquer dans le futur dans d'autres états de la région.

Cet appel à la solidarité que j'adresse de manière plus précise peut s'inscrire à travers des initiatives telles que :

1. Un engagement ferme et résolu des États membres de la CELAC pour empêcher que leur territoire soit utilisé comme point de transit ou point d'origine des armes et munitions à destination des groupes criminels en Haïti ;
2. Des facilités accordées au Gouvernement haïtien pour l'acquisition de matériels et munitions en faveur de la Police Nationale et des Forces Armées d'Haïti ;
3. Renforcement, selon le modèle de la coopération mexicaine, des programmes de formation en faveur des membres des forces de sécurité ;
4. Appui à l'Etat Haïtien pour l'accueil de centaines de milliers de ses ressortissants refoulés par les Etats unis d'Amérique et la République Dominicaine.
5. Sur le plan diplomatique, et dans le cadre de l'ONU, il s'agit de continuer à supporter la demande du Gouvernement haïtien pour modifier la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en une mission onusienne de manière à permettre aux forces de l'ordre de bénéficier d'un support plus considérable surtout en couverture aérienne.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

Nous ne pouvons ignorer la menace que fait planer le changement climatique sur la région, particulièrement les pays insulaires de la mer

des Caraïbes. C'est évident que la contribution de ces pays, Haïti y compris, au réchauffement climatique mondial est vraiment négligeable alors qu'ils figurent parmi les plus vulnérables aux effets dévastateurs du changement climatique. Nous espérons que la CELAC supportera leurs efforts pour une reconnaissance des dommages et ainsi obtenir des compensations sous forme de financements climatiques, de transferts technologiques et d'assistance technique.

Mesdames, Messieurs,

Cette année rappelle le bicentenaire de la rançon de l'indépendance. En effet, Haïti qui avait proclamé son indépendance le 1er janvier 1804 après une guerre implacable menée contre l'armée de Napoléon a été contrainte le 17 avril 1825 par la France, sous la menace des canons, de verser une forte indemnité de 150 millions de francs or (soit près de 30 milliards de dollars actuels) pour indemniser les anciens colons. Le paiement de cette rançon s'échelonnant sur un siècle et demi a vraiment entravé notre développement.

A l'approche de cette date du 17 avril 2025, Haïti entend envoyer un message clair et sans équivoque à la Planète entière et à la région Amérique Latine et Caraïbe spécialement, qu'elle exige la réparation des torts du passé et la restitution de cette rançon. Le peuple haïtien espère à travers vos actions, vos voix et votre engagement, faire entendre cette exigence.

L'histoire de notre région, mesdames Messieurs, depuis les processus d'indépendance au XIXe siècle est une histoire de liens de solidarité. Dans les moments les plus difficiles, Haïti a pu aider les états de la région à se libérer du joug colonial. Aujourd'hui encore, plus que jamais, la République d'Haïti a besoin de vous. Ensemble, nous avons le pouvoir de façonner un avenir meilleur pour nos peuples. Ensemble, nous pouvons bâtir une région plus sûre, plus prospère et plus intégrée.

Je vous remercie !

10 AVRIL 2025

Rencontre entre le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin et le Secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin et le Secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro

Le jeudi 10 avril 2025, le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin, s'est entretenu avec le Secrétaire général de l'Organisation des États Américains (OEA), Monsieur Luis Almagro, dans le cadre d'une mission de plaidoyer visant à renforcer la coopération régionale autour de la situation sécuritaire et humanitaire en Haïti.

Au cours de la rencontre, le Conseiller-Président Augustin a dressé un état des lieux de la situation sécuritaire du pays mettant en avant le caractère transnational de la criminalité qui y sévit vu que les groupes armés opérant sur le territoire national sont alimentés par des réseaux internationaux

illicites du trafic d'armes, de munitions, de drogue, etc.

Face à cette menace d'envergure, il a plaidé pour un appui renforcé des partenaires internationaux, en particulier en soutien à la demande du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, visant la mobilisation de 900 millions de dollars américains aux fins du déploiement complet et effectif des 2400 membres de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS) en Haïti.

Le Conseiller-Président Augustin a également plaidé en faveur d'un soutien accru de l'OEA à la cause des migrants haïtiens,

»»»» suite page 10

»»» suite de la page 9



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin et le Secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro

notamment ceux vivant aux États-Unis, appelant à une réponse plus humaine et plus solidaire aux défis migratoires que traverse la nation.

Le Secrétaire général Almagro s'est dit favorable à la proposition du Conseiller-Président Augustin d'organiser en urgence un symposium régional sur la situation sécuritaire en Haïti qui aura pour objectif de:

- approfondir la compréhension des causes structurelles, des enjeux nationaux et des dimensions transnationales de la criminalité en Haïti ;
- contribuer à l'élaboration d'un plan international stratégique de réponse;
- et trouver un engagement international autour du financement dudit plan.

Par ailleurs, le Conseiller-Président Augustin a renouvelé l'engagement ferme du Conseil présidentiel de transition de travailler

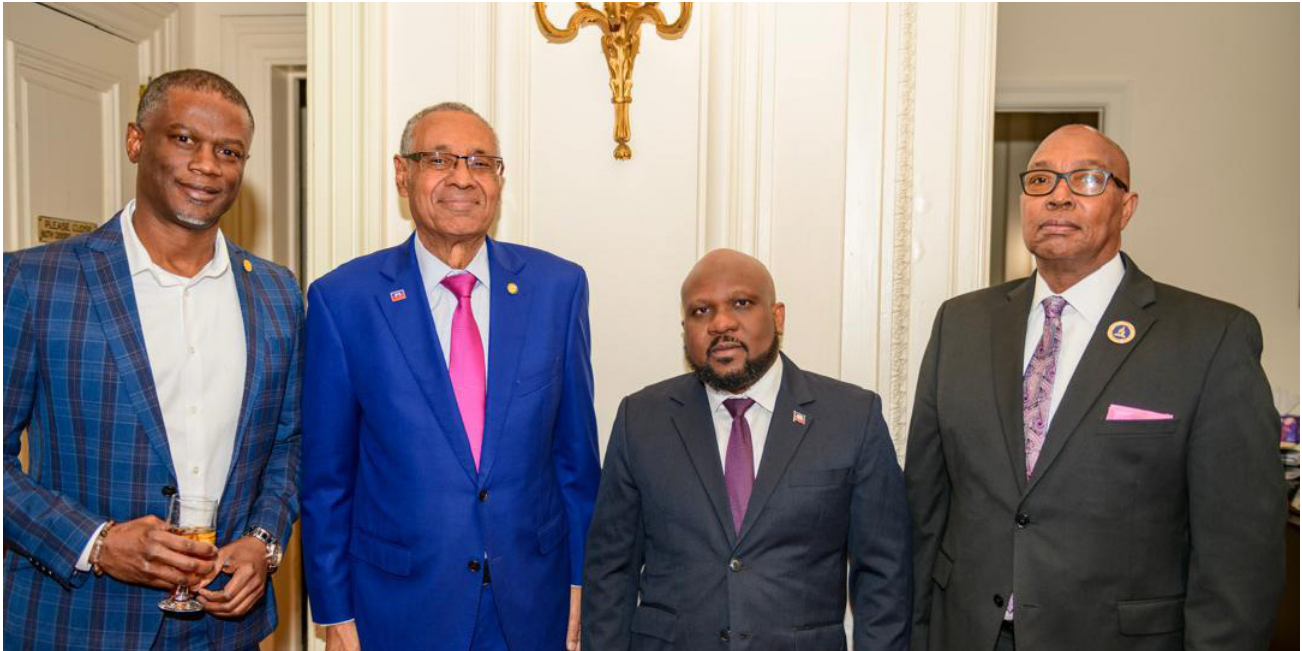


Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin et le Secrétaire général de l'OEA, Luis Almagro

ardemment pour assurer le retour à l'ordre démocratique institutionnel à travers l'organisation du référendum constitutionnel et des élections devant aboutir à la transmission du pouvoir à un président élu le 7 février 2026.

11 AVRIL 2025

Dialogue stratégique avec la diaspora haïtienne autour de la réforme constitutionnelle, des élections et de la participation effective des Haïtiens de l'étranger



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin, à l'Anbassade d'Haïti / Washington

L'Ambassade de la République d'Haïti à Washington a accueilli, le jeudi 11 avril 2025, un dîner-causerie entre hauts responsables de la diaspora haïtienne et une délégation officielle conduite par le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de dialogue inclusif et structuré visant à renforcer les liens entre Haïti et ses ressortissants à l'étranger.

À l'ordre du jour de de causerie figuraient plusieurs thèmes majeurs, dont : la réforme constitutionnelle en cours, la participation électorale et politique de la diaspora, ainsi que son rôle dans le relèvement économique et institutionnel du pays.

Dans son intervention, le Conseiller-Président a dressé un constat lucide de la situation nationale, soulignant l'urgence de rompre avec le cycle de violence, de fragmentation et d'ex-



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin

clusion à travers des réformes structurelles profondes.

Il a souligné l'importance de concevoir une nouvelle architecture politique qui reconnaît pleinement la diaspora et l'intègre de manière effective dans les mécanismes de gouvernance. « Haïti demeure le seul pays de la région à ne pas garantir une représentation politique

» suite page 12

»»» suite de la page 11



l'Ambassadeur Josué Dahomey

à sa diaspora, une anomalie démocratique que nous devons corriger », a-t-il déclaré.

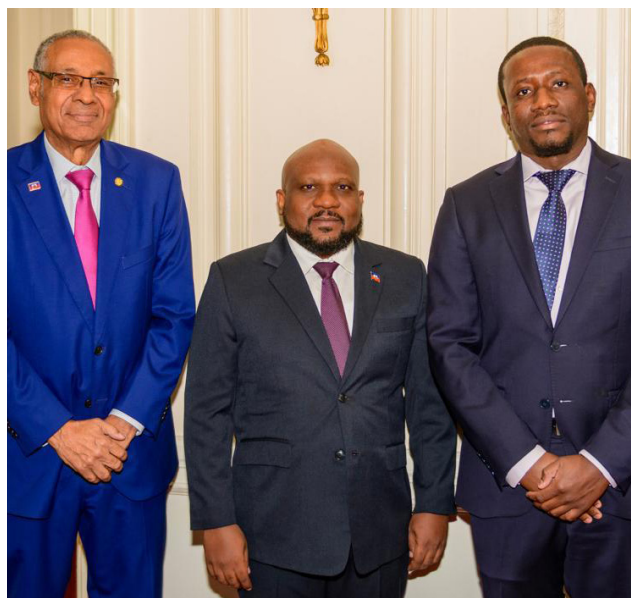
Les échanges ont été francs, dynamiques et empreints d'espoir. Les représentants de la communauté haïtienne ont exprimé leur volonté de participer activement au processus démocratique en réclamant l'effectivité du droit de vote, une représentation politique officielle, et un engagement accru dans les secteurs stratégiques du développement national. Ils ont aussi souligné le besoin urgent d'un plan clair, structuré et régulièrement communiqué sur leur implication dans la transition démocratique. Des propositions concrètes ont été formulées, telles que :

- la création de cellules de liaison entre les institutions haïtiennes et la diaspora ;
- la mise en place de mécanismes de vote à distance fiables et sécurisés ;
- et l'élaboration d'un statut institutionnel de la diaspora dans la future architecture de l'État.

En clôture de la causerie, le Conseiller-Président a rappelé les cinq chantiers prioritaires du Conseil Présidentiel de transition, à savoir : la réforme constitutionnelle, l'organisation d'élections crédibles et inclusives, le rétablissement de la sécurité, la reconstruction des institutions et l'engagement citoyen. Il a aussi insisté sur la nécessité de combattre le trafic d'armes et



Le Représentant permanent d'Haïti auprès de l'OEA, l'Ambassadeur Myrtha Désulmé



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin, à l'Ambassade d'Haïti / Washington

de munitions, de garantir un environnement sûr, stable et propice à l'investissement de la diaspora.

À ce jour, 150,000 ressortissants haïtiens sont déjà inscrits sur la liste électorale auprès de l'Ambassade, un chiffre appelé à croître à mesure que les dispositifs de participation seront renforcés. Le Conseil présidentiel de transition réaffirme son engagement à construire, avec la diaspora, une Haïti inclusive, démocratique et tournée vers l'avenir, a conclu le Conseiller-Président Augustin.

14 AVRIL 2025

Rencontre du Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin, avec la Junte Interaméricaine de Défense (JID)



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin à la Maison du Soldat / Junte Interaméricaine de Défense



Le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin en séance de travail à la Junte Interaméricaine de Défense

Dans le cadre des efforts visant la modernisation des Forces Armées d'Haïti (FAD'H) et le renforcement de la coopération régionale en matière de sécurité, une délégation haïtienne conduite par le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Smith Augustin, membre du Conseil Présidentiel de Transition, accompagnée de la Mission permanente d'Haïti auprès de l'OEA, a été reçue, le lundi 14 avril 2025, à la Maison du Soldat par le Conseil exécutif de la Junte Interaméricaine de Défense (JID).

Points saillants de la rencontre :

- 1) Remerciements du Conseiller-Président à la Junte Interaméricaine de Défense pour le soutien historique à Haïti, notamment lors de l'élaboration du Livre blanc sur la sécurité et la défense nationale (2014-2015), un document stratégique qui constitue une boussole pour le développement de l'institution militaire du pays, et qui sera actualisé et renforcé par rapport aux défis sécuritaires actuels et suivant les éléments du document de cadrage discutés au cours de la rencontre.
- 2) Présentation de la vision du gouvernement haïtien : construire une armée républicaine, moderne, inclusive, respectueuse des droits humains et profondément engagée dans le service à la population.
- 3) Formation et renforcement des capacités des forces de l'ordre :

Le gouvernement haïtien a exprimé sa volonté de former 20 000 soldats sur quatre ans, avec des modules spécialisés en gestion de crises, intervention anti-insurrection armée, cybersécurité, lutte contre le terrorisme et opérations de secours en cas de catastrophe naturelle.

Dans le cadre de ces démarches, la délégation a plaidé pour une aide à la mise en place d'une Académie militaire dédiée à la formation des officiers, ainsi que la création de structures locales de formation pour les soldats afin de faciliter le développement autonome et durable des ressources humaines au sein des FAD'H et une réponse stratégique adaptée aux enjeux de sécurité actuels.

- 4) Relance de la coopération régionale :

Le Conseiller-Président a exprimé la volonté du Conseil présidentiel de transition de dynamiser les liens de coopération avec la JID, le Collège interaméricain de défense (CID) et le Secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (SSM) de l'OEA, en vue d'échanger des expertises, partager des renseignements et renforcer les capacités techniques et scientifiques des FAD'H.

Cette mission stratégique illustre l'engagement ferme du Conseil Présidentiel de Transition de rétablir une sécurité durable en Haïti en dotant les institutions républicaines de moyens modernes, humains et matériels pour faire face

14 AVRIL 2025

Discours du Chancelier, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, à l'occasion de la signature de l'accord de coopération avec la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope



Le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et la Directrice générale de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Mme Amy Pope

Monsieur le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie VOLTAIRE, Madame la Directrice générale de l'OIM, Monsieur le Chef de la Représentation de l'OIM en Haïti,

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux d'accueillir ce matin, dans la ville du Cap-Haïtien, la Directrice générale de l'Organisation Internationale pour les Migrations, pour procéder à la signature de l'accord de coopération entre le Gouvernement haïtien et cette structure onusienne chargée des questions migratoires.

Madame la Directrice générale,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier le Conseiller-Président, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, pour sa présence à cette activité. C'est une bonne occasion pour moi de vous exprimer, au nom du Gouvernement et du peuple

haïtiens, mes sincères remerciements pour l'appui précieux que l'Organisation Internationale pour les Migrations accorde à nos compatriotes. Nous saluons plus particulièrement la détermination et l'urgence avec lesquelles l'OIM soutient nos compatriotes se trouvant en situation difficile dans certains pays de la région.

Madame la Directrice générale,
Mesdames, Messieurs,

La cérémonie d'aujourd'hui marque une nouvelle étape dans le processus de renforcement de la coopération fructueuse et enrichissante entre Haïti et l'OIM, avec la signature de ce nouvel accord de coopération en matière migratoire. Le gouvernement haïtien apprécie vivement la disponibilité et l'engagement de l'OIM à appuyer les migrants haïtiens. Je voudrais donc vous inviter à envisager la possibilité de la conception et la mise en œuvre de programmes spécifiques pour les personnes déplacées internes et les

»»»» suite page 15

»»» suite de la page 14

rapatriés qui préoccupent au plus haut niveau les autorités de la transition.

Madame la Directrice générale,

La signature de cet accord arrive à un moment crucial pour le Gouvernement et le peuple haïtiens. En effet, depuis un certain temps, la République d'Haïti fait face à une crise sans précédent, qui est venu se greffer aux nombreuses et redoutables difficultés socio-politiques, économiques et surtout sécuritaires qui tiennent la population en tenailles.

Il est indéniable que la crise socio-économique et politique en Haïti demeure la principale cause du phénomène migratoire haïtien. Et, au cours des trois dernières années, l'aggravation de l'insécurité a entraîné une migration interne massive et des flux significatifs au-delà de nos frontières. De 2017 à nos jours, on estime que plus d'un demi-million d'Haïtiens ont quitté le pays à la recherche de nouvelles opportunités, alors que des pays de la région s'engagent déjà dans un processus de rapatriement massif de nos compatriotes. Ces rapatriés sont forcés de retourner dans leur pays qui est littéralement dévasté par la violence des gangs armés.

Aujourd'hui, les États-Unis, qui avaient légalement invité ces migrants à s'installer chez eux à travers un programme gouvernemental, ont menacé de les déporter massivement. De son côté, la République Dominicaine a décidé de déporter environ 10 000 compatriotes par semaine. C'est en fait l'une des plus graves crises migratoires que le pays ait jamais connues.

Malgré les contraintes et les difficultés de toutes sortes qu'il confronte, le Gouvernement met tout en œuvre pour accueillir dignement les filles et les fils du pays, en veillant à leur réinsertion dans toutes les sphères de la société. Cependant, pour pouvoir atteindre cet objectif, nous avons besoin de l'assistance de nos partenaires internationaux, en particulier l'Organisation Internationale pour les Migrations qui possède une grande capacité de mobilisation et une

expertise avérée dans ce domaine.

Madame la Directrice générale,

Face à la complexité de la crise multidimensionnelle à laquelle nous faisons face, la capacité d'accueil du gouvernement demeure limitée, tandis que les rapatriés arriveront par dizaines de milliers. C'est dans ce contexte que je vous ai rappelé précédemment que votre visite en Haïti et la signature de cet accord arrivent à un moment décisif. Dans cette période de crise migratoire majeure, le Gouvernement croit nécessaire et urgent de travailler en étroite collaboration avec l'OIM afin que celle-ci nous apporte une contribution, non seulement dans le processus d'assistance et d'accompagnement des migrants, mais aussi dans le processus de leur réinsertion.

Au début des années 2000, par exemple, l'OIM fournissait un appui très remarquable et très apprécié à la réinsertion des déportés. Aujourd'hui plus que jamais, nous avons grandement besoin de son intervention dans ce domaine, notamment à travers le financement de programmes et projets des Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui sont susceptibles de générer des emplois et des revenus pour les personnes directement concernées.

Nous sommes convaincus que cette prestigieuse organisation que vous dirigez peut justement nous aider à faire face à cette crise si complexe. C'est pourquoi je propose la mise en place d'une « taskforce » entre le Gouvernement de la République et l'OIM afin de travailler sur l'élaboration de ce programme de réinsertion.

Ensemble, Madame la Directrice Générale, l'OIM et le Gouvernement haïtien pourront définir un agenda de travail pour mettre en œuvre ce projet d'assistance et de réinsertion des rapatriés. Il y a urgence chez nous et nous comptons sur vous pour la mise en œuvre de ce projet de réinsertion.

Je vous remercie.

15 AVRIL 2025

Rencontre bilatérale entre le Ministre de l'Environnement et le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Haïti



Le Ministre de l'Environnement, Monsieur Moïse Fils Jean Pierre et le Représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en Haïti, Monsieur Eric Voli Bi

Le Ministre de l'Environnement, Monsieur Moïse Fils Jean Pierre, a reçu dans ses bureaux, le mardi 15 avril 2025, le Représentant de l'UNESCO en Haïti, Monsieur Éric Voli Bi. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux institutions, avec un focus particulier sur le projet intitulé : « Mesures de mise en œuvre pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation des risques de catastrophes dans des installations scolaires en Haïti », qui entre actuellement dans sa phase de réhabilitation d'établissements scolaires dans plusieurs départements cibles.

Dans son intervention, le Ministre a mis en lumière l'importance de ce projet pour le Gouvernement haïtien, soulignant qu'il constitue à la fois une réponse concrète aux défis environnementaux et une opportunité de renforcer la résilience du système éducatif

haïtien. Il a également salué l'appui technique du Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), notamment dans le volet formation des ingénieurs et techniciens, essentiel pour garantir l'adaptation et la durabilité des actions mises en œuvre.

Pour sa part, Monsieur Éric Voli Bi a salué l'excellente collaboration entre le Ministère de l'Environnement et l'UNESCO, tout en renouvelant l'engagement de son institution à renforcer ce partenariat stratégique au bénéfice du secteur environnemental et éducatif haïtien.

Les échanges ont également porté sur l'évolution du concours Éco-Génie, dont la troisième édition, sous l'impulsion de la Direction de l'Éducation Relative à l'Environnement (DERE), s'annonce encore plus ambitieuse. Ce programme vise à éveiller la conscience écologique des jeunes, à travers une démarche éducative favorisant l'émergence d'écocitoyens responsables.

À l'approche de la saison des feux de forêt, les deux parties ont aussi abordé la question du renforcement des moyens matériels pour faire face à ces risques, en insistant sur l'importance d'une logistique adaptée et d'un appui technique soutenu.

Cette rencontre, empreinte de convivialité et d'engagement mutuel, marque une étape importante dans la coopération entre le Ministère de l'Environnement et l'UNESCO, et ouvre la voie à de nouvelles perspectives de collaboration en faveur d'une éducation environnementale renforcée et d'un développement durable pour Haïti.

10 AVRIL 2025

Allocution de l'Ambassadeur Chenet St-Vil, Représentant permanent de la République d'Haïti auprès de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), à l'occasion de la remise de sa Lettre de Cabinet à la Secrétaire générale de la CARICOM



L'Ambassadeur Chenet St-Vil, Représentant permanent de la République d'Haïti auprès de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et son Excellence Madame Carla Barnett, Secrétaire générale de la Communauté des Caraïbes

Votre Excellence Mme Carla Barnett, Secrétaire générale de la Communauté des Caraïbes,
Mme Elizabeth Solomon, Sous-Secrétaire générale, Relations extérieures et communautaires,
Membres du Secrétariat de la CARICOM ;

J'ai le grand plaisir de vous transmettre les salutations de Son Excellence M. Fritz Alphonse Jean, Président du Conseil Présidentiel de Transition, et du peuple haïtien.

Madame la Secrétaire générale, je dois avouer que c'est avec plaisir et avec inquiétude que j'assume aujourd'hui le rôle d'Ambassadeur de mon pays auprès de la Communauté des

Caraïbes (CARICOM).

Avec plaisir, car je suis pleinement conscient des opportunités que la pleine intégration d'Haïti à l'organisation régionale, dont elle est membre à part entière depuis juillet 2002, peut apporter à mon pays. De plus, ayant passé une bonne partie de ma carrière professionnelle à traiter des questions relatives au renforcement de la coopération au sein de notre communauté dans son ensemble et, en particulier à la mise en œuvre effective du marché et économie uniques des Caraïbes (CSME), je garde toujours un œil attentif sur les opportunités économiques offertes par ce processus d'intégration.

»»»» suite page 18

»»»» suite de la page 17

Cela m'amène à exprimer ma préoccupation à l'idée d'occuper ce poste important à un moment où mon pays est confronté à une crise sociopolitique dont les causes profondes sont indubitablement d'ordre social et économique.

Certes, la communauté est souvent impliquée, à titre de facilitateur principalement, dans les négociations pour trouver une issue à la crise en Haïti, mais cela ne concerne que la dimension politique de la crise. Force est de reconnaître cependant que, sans la prise en compte de sa dimension économique et sociale, il nous sera difficile d'en sortir définitivement et durablement. Ceci étant dit, je voudrais, au nom du gouvernement et du peuple haïtiens, exprimer sa sincère gratitude à la Communauté qui, par l'intermédiaire du Groupe de personnalités éminentes de la CARICOM, continue d'appuyer sans relâche les efforts en cours en vue d'une solution durable à la crise multidimensionnelle qui sévit en Haïti.

Madame la Secrétaire générale,

La participation pleine et entière d'Haïti au processus d'intégration régionale en cours au niveau de la Communauté est l'un des principaux axes de la politique étrangère du pouvoir de transition. Ma nomination comme Ambassadeur d'Haïti auprès de la CARICOM, avec résidence à Georgetown participe de cette dynamique et représente une étape importante dans l'engagement et l'affirmation de mon pays en tant que membre de la CARICOM. Au moment où j'entame ma mission, je suis conscient des responsabilités et des tâches qui m'attendent en tant que membre du Comité des ambassadeurs de la CARICOM ainsi qu'au sein des différents Conseils de la Communauté. Je me réjouis de la perspective de travailler avec vous et le personnel du Secrétariat de la CARICOM pour la pleine réussite de ma mission dans l'intérêt de l'intégration régionale dans laquelle nous sommes tous embarqués avec force et

détermination.

Au fil des ans, l'organisation régionale est devenue de plus en plus connue en Haïti, tant à la faveur des Sessions régulières de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement que mon pays a eu le grand privilège d'accueillir en 2013 et 2018, qu'à travers l'implication de la Communauté dans la recherche de solutions aux différentes crises que le pays a traversées au cours des dernières décennies. De plus, l'accueil réussi par Haïti de « CARIFESTA XII en 2015 » a été une démonstration claire de ce qu'Haïti peut apporter en termes de contribution au processus d'intégration régionale.

Madame la Secrétaire générale,

Le tourisme est incontestablement l'un des principaux piliers des économies de nombreux États membres de notre communauté. Et, comme principale conséquence du manque de diversification de nos économies, le marché d'importation extrarégional s'élève à environ 30 milliards de dollars, et la tendance est encore à l'augmentation. La participation d'Haïti à ce marché générera sans nul doute d'importants investissements locaux et internationaux indispensables, en attendant de bénéficier de l'expérience de nos États frères de la CARICOM pour attirer, à son tour, des capitaux étrangers dans le secteur du tourisme.

Au nom du Président Fritz Alphonse Jean et de l'ensemble du Conseil Présidentiel de Transition d'Haïti, je tiens à vous remercier pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé. Soyez assurée, Madame la Secrétaire générale, qu'Haïti continuera à travailler d'arrache-pied pour assurer sa pleine intégration dans notre Communauté et dans l'intérêt supérieur de tous les États membres.

Je vous remercie.

CONSULATS D'HAÏTI À L'ÉTRANGER

Barahona (Consulat d'Haïti)

Calle Carlos, Nassis, Numero 8, Barahona RD
Téléphone: 001(809)524 7353
Fax: (809)524-3929
Email: cons.barahona@diplomatie.ht

Boston (Consulat général d'Haïti)

333, Washington street ,suite 851, Boston, MA 02108, USA
Téléphone: (617) 266-3660 / 266-3707
Fax: (617) 822 0432
Email: cg.boston@diplomatie.ht

Chicago (Consulat général d'Haïti)

11 east Adam street, suite 1400, Chicago, Illinois 60603, USA
Téléphone: (312)922-4004 / 922-4005 Fax: (312)922-7122
Site Web: <http://www.haitianconsulate.org>
Email: cg.chicago@diplomatie.ht

Montréal (Consulat général d'Haïti)

300 rue Léo Pariseau, 11e Etage, suite 1100, Montréal, Québec, Canada H2X 4C1
Téléphone: 514-499-1919
Fax: 514-499-1818
Site Web: <http://consulat-haiti-montreal.org>
Email: cg.montreal@diplomatie.ht

Curacao (Consulat général d'Haïti)

Grebbeleinie Web No 18 , Willemstadt, Curacao, N.A.
Téléphone: (5999)461-3434
Fax: (5999)465-8180
Email: cg.curacao@diplomatie.ht

Dajabon (Consulat d'Haïti)

Calle 27 de febrero, No 104, Dajabon, Republica Dominicana
Téléphone: (809)579-8312 / 579-7415
Fax: (809)591-7415
Email: cons.dajabon@diplomatie.ht

Guadeloupe (Consulat d'Haïti)

12, rue schoelcher, Point-à-Pitre, 97110, Guadeloupe
Téléphone: (590)590 893580 / 590-913499
Fax: (590)590-893535
Email: cons.guadeloupe@diplomatie.ht

Guyane (Consulat général d'Haïti)

12 Ave. Leopold Heder, 97300 cayenne, Guyane
Téléphone: (594)594-31-18-58 / 594-31-20-65
Email: cg.guyanne@diplomatie.ht,

Miami (Consulat général d'Haïti)

259 S.W, 13 th street, Miami Florida, 33130, USA
Téléphone: (305)859-2309 / 851-5291
Fax: (305)854-7441 / 851-6132
Site Web: <http://cgmiami.gouv.ht/>
Email: cg.miami@diplomatie.ht

New-york (Consulat général d'Haïti)

555 Fifth Avenue, 3rd floor, New York, NY, United States, New York
Téléphone: +1 212-697-9767
Fax: (212)681-6991
Site Web: <https://cghaitiny.org>
Email: cg.newyork@diplomatie.ht

Orlando (Consulat d'Haïti)

1616 east, Colonial drive, Orlando Florida 32803
Téléphone: (407)897-3232 / 477-4148
Fax: (407)897-8163
Site Web: www.haitianconsulateorlando.org
Facebook: haitianconsulateorlando
Email: cons.orlando@diplomatie.ht



Paris (Consulat général d'Haïti)

35 Avenue de Villiers, 75017, Paris
Téléphone: (331)42.12.70.56 / 42.12.70.57
Fax: (331)42.12.70.59
Email: cg.paris@diplomatie.ht

Santiago Rép. Dom. (Consulat général d'Haïti)

Avenida Estrella, Sadhala # 6, Santiago
de los Caballeros, R.D, Caballeros
Téléphone: (809)504-0651 / 724-8311
Fax: (809)582-5026
Email: cg.santiagosaintdomingue@
diplomatie.ht / cons.
santiagostdomingue@diplomatie.ht

Higüey (Consulat d'Haïti)

C/Gaston F, Deligne, No 50, Sector
Latorre, Higüey, République
Dominicaine Téléphone: (809)746-
0782 / 554-9537 / 491-7376
Email: cons.higüey@diplomatie.ht

Atlanta (Consulat général d'Haïti)

2911 Piedmont Rd NE, Suite F
Atlanta GA 30305
Téléphone: (404)778-53723 / 748-
1178 Fax: (404)748-1513
Email: cg.atlanta@diplomatie.ht

Aruba (Consulat général d'Haïti)

#1 Bilderdijkstraat Oranjestad Aruba
Téléphone: (00297)585-9211 / 585-9221
Email: cg.aruba@diplomatie.ht

Suriname (Consulat général d'Haïti)

Lima a Postraat 21 Paramaribo
Suriname
Téléphone: (597)521-827 / 521-829
Email: cg.suriname@diplomatie.ht

Iles Turques et Caïcos (Consulat d'Haïti)

1229, Leeward Highway
Providenciales Turks and Caicos
Islands BWI
Téléphone: (331)649-4331
Email: cons.tci@diplomatie.ht

DAKHLA (ROYAUME DU MAROC) (Consulat d'Haïti)

Email: cghaiti.dakhla@diplomatie.ht



Numéro d'urgence

Ambassade d'Haïti aux États-Unis d'Amérique et Postes Consulaires

Les compatriotes en difficulté peuvent contacter l'Ambassade au 240-641-0359. Ce numéro est disponible pour toute situation nécessitant une assistance immédiate dans le cadre des questions migratoires.

Consulat général à Boston : (617) 375-9217; (617) 375-9324

Consulat général à Chicago : (872) 360-2753; (872) 360-2774; (872) 305-1545

Consulat général à Miami : (305) 897-0891; (305) 897-0892

Consulat général à New York : (347) 862-9192

Consulat général à Orlando : (407) 987-0540; (407) 987-8789

Consulat général à Atlanta : (404) 438-2738; (707) 983-8940

5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-Prince, Haïti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email:bulletin.mae@diplomatie.ht